Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico **Herausgeber:** Association Pro Aventico (Avenches)

Band: 44 (2002)

Artikel: Les mosaïques de l'insula 10 à Avenches

Autor: Delbarre-Bärtschi, Sophie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-246070

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les mosaïques de l'insula 10 à Avenches

Sophie Delbarre-Bärtschi

Résumé

Une mosaïque géométrique noire et blanche, ainsi que quelques fragments appartenant vraisemblablement à deux autres pavements, l'un polychrome et figuré et l'autre noir et blanc, ont été mis au jour lors d'un sondage topographique effectué en 1960. Ces divers pavements proviennent de la plus grande domus de l'insula 10 Est d'Avenches, bâtiment situé à proximité du forum, au cœur de la ville romaine. La mosaïque géométrique, datée archéologiquement de l'époque sévérienne, se caractérise par un décor inspiré de pavements italiques du I^{er} siècle de notre ère. Les fragments polychromes, probablement un peu plus tardifs (première moitié du III^e s. ap. J.-C.), révèlent la présence d'une scène figurée dont est encore visible le torse dénudé d'un personnage masculin. Ces mosaïques, découvertes dans ou à proximité d'une pièce à exèdre, montrent l'importance que celle-ci devait avoir dans la maison.

Zusammenfassung

m Bei einer Begehung im Jahr 1960 wurden ein Mosaik mit schwarzweissen geometrischen Mustern sowie einige Fragmente wohl von zwei weiteren Fussbodenmosaiken entdeckt, das eine mehrfarbig mit figürlichen Motiven, das andere schwarzweiss. Diese Fussböden fanden sich in der grössten domus der Insula 10 Ost in Avenches, ein Gebäude, das in der Nähe des Forums im Zentrum der römischen Stadt lag. Das geometrische Mosaik lässt sich auf Grund der archäologischen Befunde in severische Zeit datierten, seine einzelnen Motive lassen sich jedoch auf Vorbilder des 1. Jhs. n.Chr. in Italien zurückführen. Die vermutlich etwas jüngeren polychromen Fragmente (erste Hälfte 3. Jh. n.Chr.) formten eine figürliche Szene. Zu erkennen ist der nackte Torso einer männlichen Gestalt. Diese Mosaiken, die in oder in der Nähe eines Raumes mit Exedra entdeckt wurden, zeugen von der Bedeutung dieses Gebäudeteiles.

Introduction

Pest lors d'un sondage topographique, effectué en 1960 au sud-est de la demi-insula 10 Est d'Avenches, qu'une grande mosaïque géométrique noire et blanche en bon état de conservation a été découverte. Ce même sondage a révélé d'autres petits fragments de mosaïque, dont certains polychromes et décorés de motifs figurés, qui nous laissent imaginer l'existence de plusieurs pavements à cet endroit. Le dégagement complet de l'insula 10 Est a eu lieu en 1969 et 1970, lors de deux campagnes de fouilles de sauvetage. Ces dernières n'ont pas fait apparaître d'autres fragments de mosaïque, mais ont permis, entre autres, d'établir le plan de la domus concernée et de définir plusieurs phases de rénovation et de réaménagement du bâtiment.

L'insula 10, située au nord-ouest et à proximité du forum, est divisée en deux par le cardo maximus de la ville (fig. 1). La demi-insula 10 Est est elle-même constituée de

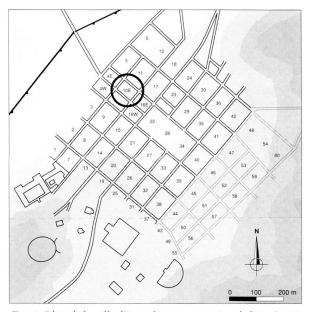


Fig. 1. Plan de la ville d'Avenches avec situation de l'insula 10.

trois maisons, dont la plus grande (environ 40 % de la surface totale), occupe la partie sud (fig. 2). Les pièces de cette domus, qui s'organisent sur les trois côtés d'une cour bordée d'un portique, donnent l'impression de luxe et de confort. En effet, plusieurs d'entre elles, au nord et à l'est de la cour, ont livré des hypocaustes et des restes de peintures murales. C'est dans le secteur est que le sondage de 1960 a été effectué, révélant l'existence de plusieurs mosaïques (fig. 3).

Cette zone comprend principalement deux pièces chauffées par hypocauste, dont la plus grande (fig. 3,40; 5,70 x 4,90 m) se prolonge à l'est par une exèdre tempérée (fig. 3,38; 3,50 x 2,50 m), sous laquelle circule un canal de chauffe disposé obliquement en reliant l'hypocauste à un conduit de cheminée situé dans l'angle nord-est de la pièce. Une autre salle (fig. 3,41), non chauffée, permet d'accéder du portique à la pièce principale. C'est le sol de l'exèdre qu'ornait le grand pavement géométrique noir et blanc.

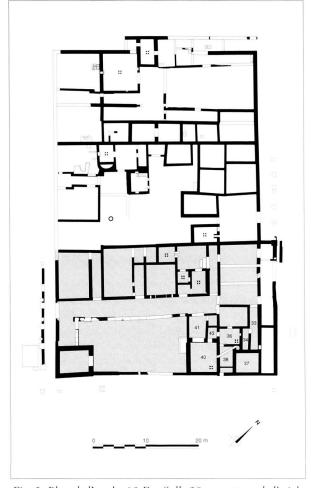


Fig. 2. Plan de l'insula 10 Est. Salle 38: mosaïque de l'exèdre

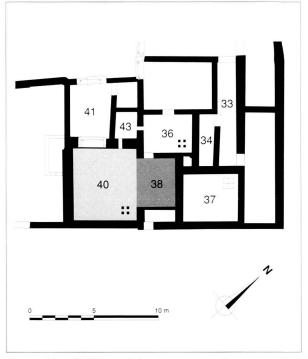


Fig. 3. Plan du secteur de la pièce 38 à exèdre décorée d'une mosaïque.

1. La mosaïque de l'exèdre

Découverte *in situ*, la mosaïque recouvrait l'ensemble du sol de l'exèdre (fig. 3,38). Le pavement était dans l'ensemble bien conservé, à part quelques lacunes, notamment dans l'angle nord-est, au-dessus du canal de chauffe (effondrement), ainsi que le long du bord ouest, à l'endroit du passage entre le sol de l'exèdre et l'hypocauste de l'espace principal (cat. n° 1). Malheureusement la dépose a fortement endommagé la mosaïque. Encollé, complètement désolidarisé de son mortier, puis roulé, le pavement a subi de gros dégâts, accentués par un entreposage à l'extérieur¹. Par chance, il est bien documenté par une série de photographies prises lors de la fouille (fig. 4). Plusieurs d'entre elles, couvrant différents angles de vues, nous informent précisément sur le type de décor représenté et sur l'état de conservation au moment de la découverte. Mis à part les

photographies, seuls un plan et une coupe du sondage (fig. 5), ainsi qu'une description succincte du mortier nous donnent quelques informations complémentaires. Actuellement, le pavement se compose de quelques gros fragments fortement restaurés², et de nombreux petits morceaux encore encollés. Il a été mentionné dans deux articles et un mémoire de licence, relatant les fouilles de l'insula 10 Est³.

La mosaïque est décorée de motifs géométriques noirs et blancs (fig. 6). Le tapis principal est constitué d'une composition orthogonale d'étoiles de huit losanges, tangentes par deux sommets, déterminant de grands carrés droits et de petits carrés sur la pointe⁴. Les losanges sont timbrés d'un losange noir et les petits carrés, d'un carré sur la pointe noir. Des six grands carrés droits que contenait le canevas (deux lignes de trois), seuls trois étaient partiellement conservés au moment de la découverte. Deux d'entre eux

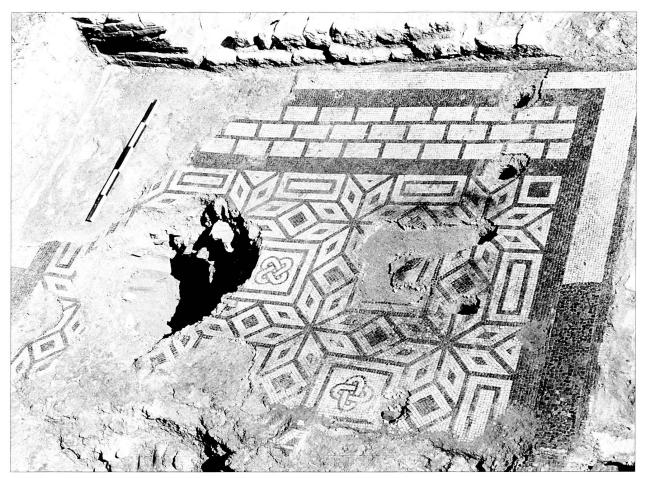


Fig. 4. Mosaïque de l'exèdre in situ lors du sondage de 1960 (Cat. n° 1).

Nous remercions D. Paunier et M. Fuchs pour la relecture du manuscrit.

¹ Nous remercions Michel Egloff, présent sur la fouille de 1960, pour ses précieuses informations quant à la découverte et aux difficultés de prélèvement de ce pavement.

² L'un d'eux présente même une erreur de reconstitution, en replaçant un motif au mauvais endroit par rapport à son emplacement d'origine.

³ Schwarz 1961, Bögli 1972-73 et Meystre 1990.

⁴ Balmelle *et al.* 1985, pl. 173b.

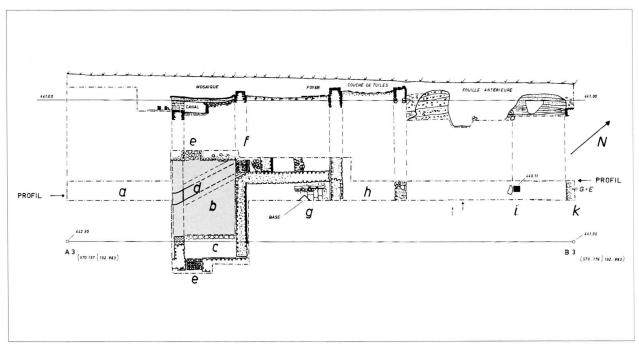


Fig. 5. Plan et coupe du sondage topographique n° 3 de 1960.

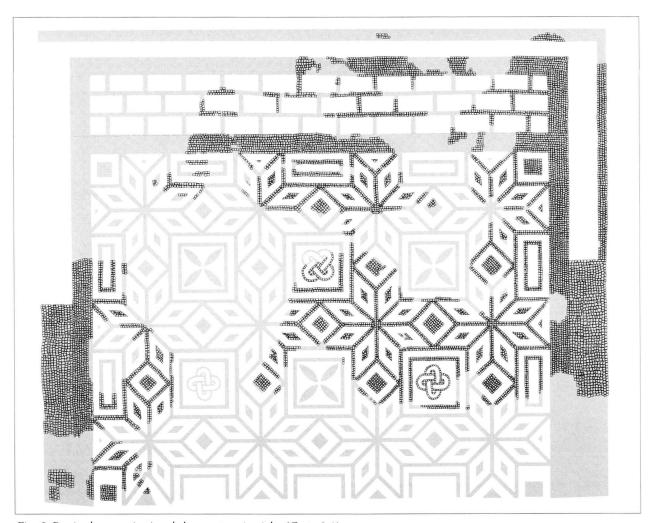


Fig. 6. Dessin de reconstitution de la mosaïque à exèdre (Cat. n° 1).

représentent un nœud de Salomon inclus (l'un en sautoir, l'autre droit) et le dernier, beaucoup plus fragmentaire, semble contenir un quatre-feuilles noir inclus en sautoir. D'après la disposition de ces motifs de remplissage, nous pouvons assez aisément émettre l'hypothèse d'une décoration symétrique, avec, sur la première ligne, un quatre-feuilles en sautoir de chaque côté du nœud de Salomon en sautoir et, sur la seconde ligne, un nœud de Salomon droit de chaque côté d'un quatre-feuilles (droit ou en sautoir?). Ces motifs sont encadrés de manière très simple par un double cadre noir en filet.

Le long de la bordure, les carrés sur la pointe deviennent des triangles isocèles timbrés d'un petit triangle noir et les grands carrés droits, des rectangles timbrés d'un rectangle ajouré. Aux angles du tapis se trouve un petit carré, timbré d'un carré noir. La limite ouest du canevas (s'ouvrant sur la pièce principale) était malheureusement très lacunaire. Nous observons cependant sur les photos de 1960, une partie de l'angle nord-ouest du schéma d'étoiles de losanges. Nous y voyons le carré noir caractéristique des angles, mais inscrit cette fois dans un rectangle, ainsi qu'un triangle plus allongé que ceux des autres côtés, timbré d'un grand triangle noir. Malgré leur irrégularité, la présence de ces motifs de bordure nous certifie que le schéma d'étoiles de losanges se terminait à cet endroit, à la limite entre l'exèdre et le reste de la pièce.

Au nord de ce tapis, une bande de rallonge formée de trois lignes d'un appareil isodome régulier, dessiné en noir sur blanc, prolonge le pavement. Une bande noire sépare la rallonge du tapis principal, bande identique à celle qui entoure l'ensemble du décor (tapis et rallonge), au moins sur les trois côtés conservés (nord, est et sud). La bande noire de bordure est elle-même encadrée d'une bande blanche plus large, puis d'une petite bande noire, reliant le pavement aux murs de l'exèdre.

Finalement, à droite et à gauche de l'entrée de l'exèdre se font face deux segments de bandes noires en lieu et place de la bordure blanche. Ces deux bandes noires aux tesselles beaucoup plus grossières sont très probablement des réfections antiques qui marquent l'emplacement de seuils. L'ensemble du pavement, et tout particulièrement le tapis d'étoiles de losanges, se caractérise par une certaine régularité dans la pose des tesselles et l'exécution des motifs. Seul le bord ouest et les deux seuils ne correspondent pas à l'harmonie de l'ensemble. Alors que les seuils constituent clairement des ajouts postérieurs posés à la place de la bordure blanche d'origine, les motifs «allongés» du bord ouest restent beaucoup plus difficiles à interpréter. L'état très fragmentaire de cette partie du pavement nous empêche de déterminer s'il s'agit du décor d'origine ou d'une modification plus tardive.

D'une manière générale, la présence d'un schéma de composition aussi élaboré, réalisé uniquement en noir et blanc, est assez rare en Gaule et sur le territoire suisse. La composition d'étoiles de huit losanges est l'un des canevas les plus diffusés du répertoire des mosaïstes italiens. Il est non seulement très répandu en Italie (surtout aux I^{er} et II^e siècles de notre ère), mais également dans toutes les provinces, y compris en Gaule, où il est principalement utilisé

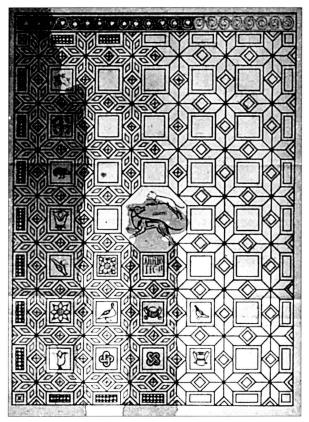


Fig. 7. Mosaïque d'Oberweningen (ZH).

de l'époque flavienne à l'époque sévérienne⁵. En Suisse, le pavement d'Avenches vient s'ajouter à trois autres exemples présentant le même type de canevas, deux mosaïques d'Augst (BL)⁶ (compositions centrées) et un pavement découvert à Oberweningen (ZH)7 (composition orthogonale) (fig. 7). Ces trois pavements sont stylistiquement assez homogènes. Les losanges de leurs étoiles sont décorés d'un losange ajouré (et non d'un losange noir comme à Avenches) et les motifs de rectangles en bordure de schéma présentent un motif de carrés noirs sur la pointe. Contrairement à notre exemplaire, une grande partie des motifs de remplissage des carrés sont légèrement polychromes et parfois figurés. La mosaïque I de l'insula 41/47 d'Augst est ornée de nœuds de Salomon et d'un cratère, tous polychromes. Celle d'Oberweningen, de plus grande taille, présente de nombreux motifs légèrement colorés tels que fleurons, nœuds de Salomon, animaux, etc. Le pavement d'Avenches, par la sobriété de son décor et l'absence de polychromie se rapproche du style des exemples italiens du

⁵ Concernant l'évolution, la diffusion et les exemples en Italie et dans les provinces de ce schéma, nous renvoyons aux trois ouvrages suivants: Salies 1974, Lavagne 1977 et Lancha 1977, p. 139-156.

⁶ Mosaïque I, *insula* 41/47: von Gonzenbach 1961, n° 4.2, р. 21-22, Schmid 1993, р. 113-132; Mosaïque II, *insula* 30: Schmid 1993, р. 90-103.

⁷von Gonzenbach 1961, n° 90 A, p. 167-170.

Ier s. ap. J.-C., découverts notamment à Pompéi (fig. 12). Le motif de losanges noirs accentue encore la ressemblance avec les mosaïques italiennes de cette période. Pourtant notre pavement reste toutefois assez proche de ceux d'Augst et d'Oberweningen. Comme eux, il comporte une bordure très simple en double filet pour ses grands carrés droits, un décor de nœuds de Salomon (même s'ils ne sont pas polychromes), ainsi qu'une disposition rectiligne des tesselles de la bordure, à l'inverse des exemples italiens où les tesselles sont posées obliquement. Le motif de nœuds de Salomon est aussi connu en Italie sur des exemplaires de même type. Le pavement d'Avenches semble être le seul de Suisse (tout type de schéma confondu) à présenter un tel motif en noir et blanc.

L'appareil isodome régulier, utilisé comme bordure ou comme bande de rallonge, est assez fréquent dans nos régions et existe également en blanc sur noir. Ce motif tend à imiter un dallage.

2. Autres fragments de mosaïques

Vingt-sept petits fragments de mosaïque ont également été mis au jour lors du sondage de 1960 (cat. nos 2 et 3). Nous ne connaissons malheureusement ni les circonstances, ni les dates, ni l'endroit exact de leur découverte. Retrouvés dans une caisse portant la mention du sondage n° 3 de 1960, ces fragments ne sont signalés qu'à deux reprises dans les archives de la fouille, simplement notés « farbiges Mosaik » (mosaïque polychrome), sans autres précisions. L'une de ces mentions fait référence à une diapositive en couleur, que nous avons retrouvée, et qui nous montre seulement une partie de ces fragments «en vrac». Tous conservés dans leur mortier d'origine, contrairement à ceux de la grande mosaïque, ils sont stylistiquement très différents des motifs du pavement géométrique. Ces fragments, inédits, doivent être séparés en deux groupes. Le premier rassemble tous les éléments polychromes, le second, les fragments noirs et blancs. Ces deux ensembles se distinguent aussi très aisément par la différence marquante de leur mortier.

Les fragments polychromes sont de deux types (cat. n° 3). Les uns, formés de tesselles uniformément jaunes, posées régulièrement de manière rectiligne, faisaient probablement partie d'une bordure ou d'une bande jaune d'une certaine largeur. Les autres, beaucoup plus énigmatiques, appartenaient visiblement à une (ou plusieurs?) scènes figurées sur fond blanc. Le fragment le plus lisible représente en effet le buste nu, athlétique, d'un personnage masculin vu de trois quarts, la main gauche levée (fig. 8). Ce dernier n'est conservé que de la base du cou jusqu'au nombril et seul son bras gauche est visible, jusqu'au haut de l'avant-bras. Parmi les fragments restants, l'un fait très clairement partie du corps nu (bras, jambe) alors que les trois autres présentent des couleurs particulièrement variées, disposées de manière harmonieuse, qui peuvent nous faire penser à un tissu ou à un riche habit (fig. 9). Sur le plus grand, une partie de corps nu jouxte le motif très coloré. La proximité de ces deux éléments, séparés seulement par



Fig. 8. Fragment polychrome représentant un buste de personnage masculin (Cat. n° 3).

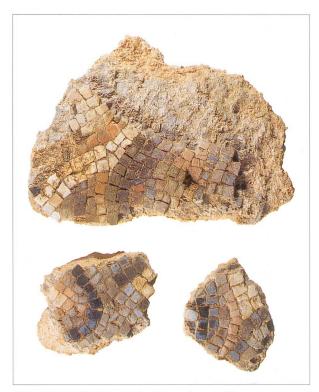


Fig. 9. Trois fragments polychromes figurés (Cat. n° 3).

quelques tesselles blanches, confirme l'hypothèse d'un tissu ou d'un habit, appartenant probablement à un deuxième individu, proche du premier. Ces motifs figurés se caractérisent par des tesselles assez grosses, mais posées de manière régulière, et par une très belle palette de couleurs. Les fragments noirs et blancs, aux tesselles plus petites et posées de manière irrégulière ne nous permettent pas de dégager un motif précis (cat. n° 2). Le décor, en noir sur fond blanc,



Fig. 10. Fragment noir et blanc (Cat. n° 2).

semble dessiner des formes ou des lignes noires, plutôt arrondies, indiquant peut-être la présence d'un motif de rinceau. L'un des exemplaires pourrait illustrer un calice bifide (fig. 10).

L'état très fragmentaire de ces éléments rend l'étude de leur interprétation particulièrement difficile. Cependant, concernant le pavement polychrome, quelques remarques peuvent être avancées. Tout d'abord, deux mosaïques suisses présentent un personnage masculin torse nu, de trois quarts et la main levée. Il s'agit du Minotaure de la mosaïque au labyrinthe de Cormerod⁸ et du satyre de la mosaïque dite de Bacchus et Ariane à Vallon9. La représentation du satyre de Vallon (fig. 11) est la plus proche stylistiquement de celle du personnage d'Avenches, non seulement en Suisse, mais aussi parmi les quelques exemples trouvés dans les provinces voisines (Amours, Centaure ou Thésée). Pourtant la facture même des pavements d'Avenches et de Vallon, dans la pose, la grandeur et la couleur des tesselles, est différente. De plus, le satyre de Vallon lève la main droite, et non la gauche comme à Avenches. Le buste de Vallon est également un peu plus petit que celui de l'insula 10. Les fragments très colorés pourraient appartenir à l'habit d'un personnage (féminin?) accompagnant l'homme au torse nu. Faut-il alors conclure à la présence d'une scène bachique, représentant, par exemple, Bacchus ou un satyre en compagnie d'Ariane, comme à Vallon? Il nous est impossible de l'affirmer. Nous constatons seulement le nombre important de mosaïques de Suisse occidentale dont le thème fait référence à l'amour entre Bacchus et Ariane



Fig. 11. Médaillon du satyre et d'Ariane de la mosaïque dite de Bacchus et d'Ariane à Vallon.

(Orbe, Avenches, Vallon)¹⁰, ainsi que la fréquence du geste de la main levée (le plus souvent la droite), d'un satyre ou de Bacchus dans les scènes de découverte d'Ariane ou des noces d'Ariane et de Bacchus¹¹. Quant à la bordure ou à la bande jaune, nous avons peu d'éléments de comparaison. Cependant, mis à part les bandes jaunes de la bordure de la «mosaïque jaune» d'Avenches¹², il est intéressant de noter que les deux mosaïques de Vallon comportent une bande de raccord jaune.

Les fragments noirs et blancs ne permettent pas d'analyse comparative, d'autant que, s'il s'agit d'un rinceau, ce type de motifs présente des formes extrêmement variées. Nous n'avons pas trouvé d'exemples de calices bifides dans la région.

3. Analyse de l'ensemble

D'après la description de la grande mosaïque et des fragments isolés, nous percevons l'existence probable de trois pavements distincts, ou du moins, de trois types de motifs très différents les uns des autres. Essayons donc d'analyser maintenant les informations en notre possession pour restituer au mieux le contexte de chacun de ces éléments, éta-

⁸ von Gonzenbach 1961, n° 34, p. 96-99.

⁹Concernant les mosaïques de Vallon: Rebetez 1992; Fuchs 2000; Fuchs 2001.

¹⁰ Orbe, mosaïque de Triton et Thésée: von Gonzenbach 1961, n° 95 III, p. 177-182; Avenches, mosaïque de Bacchus et d'Ariane: von Gonzenbach 1961, n° 5.3 I, p. 41-43; Rebetez 1997, p. 41-43; Vallon, mosaïque dite de Bacchus et d'Ariane: cf. note 9.

¹¹ Voir Canivet/Darmon 1990; Fuchs 2001.

¹²von Gonzenbach 1961, n° 5.33, p. 76; Rebetez 1997, p. 35-37.

blir les connexions qui pourraient exister entre eux et tenter de replacer ces mosaïques dans l'espace et dans le temps.

3.1. Analyse des données de fouilles

Le sondage topographique n° 3 de 1960, dont proviennent ces mosaïques, se limite géographiquement à une zone ouest-est, allant de la pièce à exèdre à la rue romaine située à l'est de l'*insula*. Seule une toute petite partie de l'hypocauste a été fouillée, alors que l'exèdre a été complètement dégagée (fig. 5).

Les fouilles de 1969-1970 ont permis d'étudier l'ensemble de l'*insula* 10 Est, mais elles indiquent seulement la découverte de quelques tesselles prises dans un lambeau de la *suspensura* au niveau du grand seuil, au nord de l'hypocauste, sans autre information précise. D'après une photographie du seuil, elles pourraient être noires et blanches. Mais la vue n'est pas assez rapprochée pour nous en assurer.

A la suite de ces différentes fouilles, deux études de synthèse ont été entreprises¹³. D'après l'analyse des structures faite par Michel Fuchs¹⁴, la pièce à exèdre et son système de chauffage ont été installés à l'état 7 de construction (datation: époque sévérienne). Les deux hypocaustes de ce secteur, dont la chaleur provient de la même salle de chauffe (fig. 3,43), sont construits au même moment. Un accès, correspondant à la marque du seuil au nord de la mosaïque, permet de passer de l'exèdre à la deuxième pièce chauffée (fig. 3,36). Le local sans hypocauste (fig. 3,41), ouvrant sur le portique, comporte, quant à lui, un sol en *terrazzo*. La salle à l'est de l'exèdre (fig. 3,37), au sol de mortier, ne semble pas faire partie du même ensemble, faute de liaison directe.

3.2. Hypothèse de reconstitution des trois (?) pavements

L'un des problèmes majeurs consiste à replacer les fragments isolés (polychromes, et noirs et blancs) dans le contexte architectural et de tenter de les situer par rapport au pavement de l'exèdre. Pour ce faire, nous devons tenir compte précisément des limites géographiques du sondage (fig. 5). Du côté de la pièce à exèdre, nous constatons qu'aucun de ces fragments ne peut provenir du canevas d'étoiles de huit losanges, même si celui-ci présentait quelques lacunes comme les motifs de remplissage de trois des grands carrés. En effet, d'une part, le mortier des fragments polychromes ne correspond pas à la description de celui du pavement de l'exèdre, d'autre part, la facture et les motifs très irréguliers des petits fragments noirs et blancs rendent leur insertion dans le grand pavement tout à fait improbable. Doit-on alors replacer les fragments isolés dans l'espace principal de la pièce? Les quelques tesselles prises dans la suspensura indiquent la présence d'un pavement. Mais de quel type? Nous avons la certitude que le schéma d'étoiles de losanges s'arrête à la limite entre l'hypocauste et l'exèdre, débordant peut-être très légèrement sur l'espace principal. Il s'agit donc forcément d'un autre décor. Si les fragments noirs et blancs, présentant le même type de mortier que celui de la mosaïque géométrique, illustrent bien un motif de rinceau, il n'est pas impossible d'imaginer ce genre de décor en bordure de l'espace principal. La présence d'une bordure ou d'une bande de rinceau contrastant avec un canevas purement géométrique est assez fréquente sur les mosaïques.

Quant à la scène figurée suggérée par les fragments polychromes, elle semblerait particulièrement adaptée à décorer la pièce à exèdre, malgré la différence de mortier constatée.

Les autres espaces fouillés à l'est peuvent difficilement avoir été ornés de mosaïques. La salle à l'est (fig. 3,37) possède un sol de mortier et les deux petits espaces (fig. 3, 33 et 34) au nord de celle-ci servaient probablement de passages. Seul le sol du deuxième hypocauste (fig. 3,36), qui n'a pas été directement touché par le sondage, nous est inconnu. Quelques fragments de son sol auraient pu être pris, par exemple, dans le «bouchon» fermant l'emplacement de la porte entre l'exèdre et cette pièce à hypocauste, et ainsi être découverts lors de la fouille de 1960.

3.3. Datation

Le rapport chronologique de ces mosaïques et, par conséquent, l'hypothèse de leur datation peuvent être abordés de trois manières différentes. Tout d'abord nous pouvons nous fonder sur l'analyse du contexte architectural, considérer ensuite la technique de pose et le type de mortier et finalement étudier l'aspect stylistique. Il est bien évident que le manque d'informations de terrain concernant les fragments isolés, de même que le nombre restreint et la petitesse de ces derniers rendent cette analyse particulièrement difficile.

D'après l'étude de l'évolution des structures du bâtiment, l'état 7 de construction correspond à l'époque sévérienne, moment du réaménagement des pièces situées à l'est de la cour. L'installation des deux hypocaustes et du canal de chauffe datent de cette période. La mosaïque géométrique, qui se trouve non seulement au-dessus du canal de chauffe, mais aussi au-dessus des fondations du mur qui séparait auparavant l'espace principal de l'exèdre, a forcément été posée à la même époque.

Visiblement, aucun sol des pièces situées au sud-est de l'insula n'a pu être orné de mosaïques à l'état 6. Tous les fragments seraient donc contemporains ou postérieurs à l'installation du pavement de l'exèdre, quel que soit leur emplacement (l'un des deux hypocaustes). En fonction des états postérieurs à l'état 7, ils pourraient se situer dans une fourchette allant de la fin du II^e s. au milieu du III^e s. ap. J.-C. environ.

Comme nous l'avons vu, les données techniques des différents fragments, tant pour les tesselles que pour les mortiers, nous imposent de dissocier trois types de mosaïques. Plusieurs hypothèses sont envisageables. Si nous considérons que les deux mortiers de même type sont contemporains, les différences de pose et de style nous obligent à

 $^{^{13}\,}M{\mbox{\scriptsize EYSTRE}}$ 1990 et Fuchs (à paraître).

¹⁴Nous remercions Michel Fuchs de ses explications concernant les différents états de construction qui nous ont permis de mieux comprendre l'évolution architecturale du bâtiment.

replacer les fragments noirs et blancs dans la deuxième pièce à hypocauste. Si, en revanche, l'installation des deux pavements noirs et blancs est légèrement décalée dans le temps, ceux-ci pourraient avoir coexisté dans la même pièce, ce qui sous-entend un réaménagement du sol de l'hypocauste, tout en conservant la mosaïque d'origine de l'exèdre. Il en va de même des fragments polychromes. Soit ils appartiennent à une mosaïque ayant occupé l'autre pièce à hypocauste, soit ils ornaient l'espace principal de la pièce à exèdre, dont le décor aurait été rénové. Dans tous les cas, l'hypothèse d'un réaménagement du sol de la suspensura semble inévitable. Nous devons à ce propos rappeler l'irrégularité suspecte du bord ouest du canevas de l'exèdre. S'agit-il d'une maladresse, ou plutôt d'une réfection permettant la jonction avec le reste du décor? D'un point de vue technique, si le motif d'étoiles s'était révélé trop petit pour l'espace à disposition, un agrandissement de la bande de dallage ou de la bordure aurait pu être envisagé.

Aucun des motifs représentés ne peut véritablement affiner, d'un point de vue stylistique, la fourchette de dates fournies par les informations archéologiques. En revanche, nous pouvons établir des rapports chronologiques avec d'autres motifs similaires présents dans la région.

Concernant le schéma d'étoiles de losanges, il est trop répandu dans le monde romain pour servir de critère de datation. Cependant, nous constatons que les exemples suisses de ce motif sont tous datés de la fin du IIe s. ou du début du IIIe s. ap. J.-C., ce qui correspond exactement à la date de notre pavement. Cette fourchette chronologique convient également aux nœuds de Salomon qui sont représentés sur les mosaïques suisses depuis le milieu du IIe s. jusqu'au début du IIIe s. ap. J.-C. Il est intéressant de noter que malgré des dates identiques confirmées par les données archéologiques, le pavement d'Avenches s'inspire très fortement des exemples italiques du Ier s. ap. J.-C. (fig. 12), alors que les trois autres mosaïques suisses au canevas d'étoiles de losanges sont plutôt influencées par les mosaïques du sud de la Gaule. Il en va de même pour le motif des nœuds de Salomon. Il semble donc que le pavement d'Avenches reprenne volontairement, à l'époque sévérienne, un style de décor italique du Ier s. ap. J.-C., alors que ce type de motif

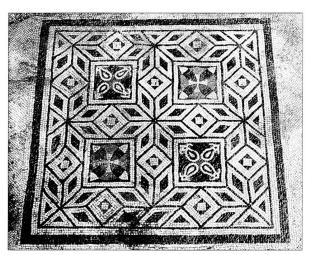


Fig. 12. Mosaïque de Pompéi (Regio VI, Ins. 16, 7.38, Tablinum).

a lui-même évolué au II^e s. ap. J.-C., notamment en Italie, en Gaule ou en Germanie¹⁵.

Le décor (éventuel?) de rinceau ne peut nous donner d'informations chronologiques. Nous remarquons seulement que le pavement d'Oberweningen, cité plus haut, en possède un (en blanc sur fond noir); les tesselles de la bande de rinceau y sont plus grossières que celles du canevas d'étoiles.

Comme la mosaïque de Vallon est datée de 160-170 ap. J.C., la scène figurée de l'*insula* 10 peut parfaitement avoir été inspirée par un modèle de ce type dans la première moitié du III° s. ap. J.-C. De plus, la présence d'une bande jaune peut s'inscrire dans le même courant que celles des deux pavements de Vallon (la seconde mosaïque datant probablement du premier quart du III° s. ap. J.-C.).

Conclusion

Malgré une analyse rendue difficile par le manque d'informations à disposition et l'état fragmentaire des pavements, la présence de ces mosaïques nous indique que les pièces du secteur situé à l'est de la cour devaient jouer un rôle particulièrement grand dans la maison. Ces trois types de décor nous frappent par leur diversité stylistique, due certainement à une ou plusieurs rénovations, légèrement décalées dans le temps. La scène figurée, probablement d'assez grande envergure, ainsi que le pavement géométrique dont le style du décor marque une volonté délibérée de reprendre un motif de tradition italique, témoignent, malgré une qualité de facture moyenne, d'une certaine originalité et mettent en avant l'importance de la pièce à exèdre qu'ils devaient décorer. Le bâtiment, situé au cœur de la ville romaine, semble avoir connu une évolution importante à une période (fin IIe - début IIIe s. ap. J.-C.) particulièrement propice au développement architectural et à l'installation de mosaïques dans les maisons d'Avenches.

Crédits des illustrations:

Fig. 1-3: plans établis par P. Hauser, Archéodunum SA, Gollion, sur les bases élaborées par M. Fuchs, et modifiés par

J.-P. Dal Bianco, Site et musée romains, Avenches.

Fig. 4: photo MRA.

Fig. 5: MRA, archives.

Fig. 6: dessin Madeleine Aubert, Avenches.

Fig. 7: d'après von Gonzenbach 1961,

Fig. 8: photo MRA, J. Zbinden, Berne.

Fig. 9 et 10: photo MRA, J. Zbinden, Berne.

Fig. 11: Service archéologique de Fribourg.

Fig. 12: G. Pugliese Carratelli (dir.), Pompei. Pitture e mosaici.

Vol. V, Rome, 1995, Regio VI, ins. 16,7. 38, tablinum, p. 739.

¹⁵ Cf. note 5.

Catalogue

1. Mosaïque de l'exèdre

Insula 10, lot I (109 fragments). Inv. 61/3554-1 à 109. Noir, blanc (pierre).

Composition orthogonale d'étoiles de huit losanges.

Tesselles: 1 à 1,5 cm; surface conservée 50 dm² environ (seuils: surface conservée 35 dm² environ).

Lit de pose : couche de chaux, puis mortier de chaux et de briques pilées.

2. Fragments noirs et blancs

Insula 10, lot II (11 fragments). Inv. 61/1727-1 à 11. Noir, blanc (pierre). Motifs irréguliers (rinceau?). Tesselles: 0,6 à 1,2 cm; surface conservée 70-80 dm² environ. Lit de pose: fine couche de chaux, puis mortier de chaux et de briques pilées (épaisseur 2,5 cm environ).

3. Fragments polychromes

Insula 10, lot III (16 fragments).

Inv. 61/1726-1 à 16.

Noir, blanc, jaune, rouge, tons de rose, violet, vert, bleu, tons de gris (pierre, terre cuite).

Scène figurée, bande jaune.

Tesselles: 0,6 à 1,2 cm; surface conservée 70-80 dm² environ

(bande: surface conservée 50 dm² environ).

Lit de pose: fine couche gris foncé (?), puis mortier de tuileau (épaisseur 4 cm environ).

Bibliographie

Balmelle et al. 1985 C. Balmelle et al., Le décor géométrique de la mosaïque romaine, répertoire graphique et descriptif des com-

positions linéaires et isotropes, Paris, 1985.

BOGLI 1972-73 H. BOGLI, Chronique archéologique: Avenches, ASSPA 57, 1972-73, p. 276-287.

CANIVET/DARMON 1990 P. CANIVET, J.-P. DARMON, Dionysos et Ariane, Monuments Piot 70, 1990, p. 1-28.

Fuchs 2000 M. Fuchs, Vallon. Musée et mosaïques romaines (GAS 30), Fribourg, 2000.

FUCHS 2001 M. FUCHS, La mosaïque dite de Bacchus et d'Ariane à Vallon, in: D. PAUNIER, C. SCHMIDT (éd.), La

mosaïque gréco-romaine VIII. Actes du VIII^e Colloque international pour l'étude de la mosaïque antique et médiévale (Lausanne, 6-11 octobre 1997) (CAR 85-86), Lausanne, 2001, vol. II, p. 190-204.

Fuchs (à paraître) M. Fuchs, La maison de l'Amour et des Saisons. Construction et décor d'un quartier d'Avenches. L'insula

10 Est et la peinture murale sévérienne, Thèse de doctorat de l'Université de Lausanne (à paraître).

Lancha 1977 J. Lancha, Mosaïques géométriques. Les ateliers de Vienne (Isère), Rome, 1977.

LAVAGNE 1977 H. LAVAGNE, Trois mosaïques inédites de Vaison-la-Romaine et de Saint-Paul-Trois-Châteaux, RAN 10,

1977, p. 171-188.

MEYSTRE 1990 C. MEYSTRE, La maison I de l'insula 10 Est à Avenches, Mémoire de licence de l'Université de Lausanne,

juillet 1990 (inédit, bibliothèque MRA).

Rebetez 1992 S. Rebetez, Les deux mosaïques figurées et le laraire de Vallon (Fribourg, Suisse), Antike Welt 23, 1992.

REBETEZ 1997 S. REBETEZ, Mosaïques (Doc MRA 2), Avenches, 1997.

Salies 1974 G. Salies, Untersuchung zu den geometrischen Gliederungsschemata römischer Mosaiken, BJb 174,

1974, p. 1-178.

Schmid 1993 D. Schmid, Die römischen Mosaiken aus Augst und Kaiseraugst, (Forschungen in Augst 17), Augst, 1993.

Schwarz 1961 G. Th. Schwarz, Les fouilles topographiques de 1959/1960. Rapport préliminaire, BPA 18, 1961,

p. 40-76.

V. VON GONZENBACH, Die römischen Mosaiken der Schweiz, (Monographien zur Ur- und Frühgeschichte

der Schweiz XIII), Bâle, 1961.